

Qu'attendre de l'audition d'Alexandre Benalla au Sénat?

Limitée par sa mise en examen, qui relève du pouvoir judiciaire, l'audition d'Alexandre Benalla ce mercredi matin doit toutefois permettre d'éclairer le rôle de ce dernier auprès du chef de l'Etat et de lever les "contradictions" décelées par les sénateurs.

Pétard mouillé ou moment de vérité? Au grand dam de l'exécutif, Alexandre Benalla, ex-collaborateur de l'Elysée filmé en train de frapper un manifestant le 1er mai, [est convoqué mercredi à 8h30 devant les sénateurs](#). Alors qu'Alexandre Benalla est mis en examen pour "violences en réunion", les élus de La République en marche membres de la commission [ont décidé de boycotter l'audition](#), qu'ils dénoncent comme "un spectacle" inutile.

Domaine judiciaire

"Je prends la commission d'enquête au sérieux. Je vois ce qu'est sa mission: mieux analyser comment fonctionne la hiérarchie du cabinet de l'Elysée, et s'il y a eu des anomalies, des choses qu'il faudrait améliorer dans les relations avec les forces de police et de sécurité du président. Pour cela, nous avons entendu un certain nombre de personnalités, un certain nombre de techniciens de la sécurité. Monsieur Benalla, qui est la personne mise en cause devant la justice pour un acte personnel, sur lequel il va devoir se défendre, ne me paraît avoir aucune utilité pour informer la commission", [explique sur franceinfo le sénateur LaRem Alain Richard](#).

"Je rappelle que cette commission doit s'abstenir d'entrer dans le champ de la justice. Or, il y a des poursuites pour des actes délictueux contre monsieur Benalla. J'ai beaucoup de mal à voir comment on pourrait écouter et dialoguer avec monsieur Benalla pendant deux heures, tout en évitant d'aborder ces sujets-là", conclut Alain Richard.

"Une situation banale"

L'exécutif, notamment par la voix de la garde des Sceaux Nicole Belloubet, a cherché à politiser l'audition, estimant qu'il s'agissait là d'une entorse à la séparation entre les pouvoirs exécutif, judiciaire et législatif.

"Nous avons beaucoup de questions à lui poser indépendamment de ce qui relève stricto sensu de la justice", "ce qui nous intéresse c'est le fonctionnement de l'Etat", répond Jean-Pierre Sueur, co-rapporteur PS de la commission.

La décision d'auditionner Alexandre Benalla a été prise au regard notamment des "contradictions" apparues lors des précédentes auditions. Mais aussi parce que le principal intéressé, qui s'est exprimé à plusieurs reprises dans la presse, avait lui-même dit cet été avoir "plutôt envie" d'être auditionné, [avant une soudaine volte-face](#).

"C'est une situation banale", fait valoir Jean-Pierre Sueur, rappelant que le Sénat a entendu la semaine dernière le commissaire Maxence Creusat, également mis en examen.

Le sénateur du Loiret profite de son avantage pour renvoyer le gouvernement dans ses 22 mètres, affirmant sa "vigilance sur la séparation des pouvoirs entre le législatif et le judiciaire", mais également "sur la séparation des pouvoirs entre l'exécutif et le législatif".

Quelle tâche auprès du président?

À ce stade, la commission d'enquête n'a pas obtenu toutes les réponses à ses interrogations sur le rôle joué à l'Elysée par Alexandre Benalla. Elle cherche en particulier à établir s'il a rempli une fonction de protection personnelle du président, ce qui relèverait d'un "dysfonctionnement" des services de l'Etat, cette tâche sensible étant dévolue à des unités d'élite de la police et de la gendarmerie. La commission n'a pas eu accès à la fiche de poste de cet homme de confiance du président de la République, [pas plus qu'à sa feuille de paie](#).

Selon le chef de cabinet du président, François-Xavier Lauch, supérieur direct d'Alexandre Benalla, ses fonctions étaient pourtant "extrêmement claires": "organisation des déplacements nationaux du président", "organisation des événements au palais de l'Élysée" et "coordination" des deux services de sécurité de l'Élysée. Alexandre Benalla était "un petit peu la charnière entre ce que fait le GSPR (Groupement de sécurité de la présidence de la République, NDLR) et le commandement militaire", a complété le commandant militaire de l'Élysée, le général Bio-Farina.

"On s'approche de la reconnaissance qu'il jouait bien un rôle en matière de sécurité", a déclaré le président de la commission d'enquête Philippe Bas à l'issue des dernières auditions. Mais "il y a toujours un refus d'admettre qu'il pouvait avoir un rôle de protection rapprochée", a-t-il relevé, malgré "un permis de port d'arme" et de nombreuses images où on le voit au côté du président.

